Attestation d’hébergement

Je soussigné(e) :

Nom

Prénom(s)

Né(e) le

À (ville, pays)

Demeurant (adresse complète)

déclare sur l’honneur héberger à mon domicile, à l’adresse ci-dessus :

Nom

Prénom(s)

Né(e) le

À (ville, pays)

Depuis le

Nationalité (facultatif)

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à

Le

Signature de l’hébergeant

Signature de la personne hébergée (si demandée)

À joindre : une copie de la pièce d’identité de l’hébergeant et un justificatif de domicile à son nom (de moins d’un an pour une carte d’identité ou un passeport ; l’avis d’imposition n’y est actuellement pas accepté). Certaines démarches (par exemple la carte grise) demandent aussi la signature de la personne hébergée. Le fait d’établir une attestation faisant état de faits matériellement inexacts est puni d’un an d’emprisonnement et de 15 000 € d’amende, et de trois ans et 45 000 € s’il vise notamment à obtenir un titre de séjour (article 441-7 du code pénal).

pdfvite.com